

## Annexe 2 : Agenda révisé

Horaires	Sessions	Présentations	Intervenants
<b>Jour 0 : Arrivée des participants et personnes ressources au lieu de la formation</b>			
<b>Jour 1 : Concept de REDD+ et négociations internationales sur le climat et REDD+</b>			
<b>Modérateur: Georges Claver Boundzanga</b>			
9h00	Ouverture et notes introductives	Mot d’ouverture et de bienvenu	• Dieudonné Koguiyagda, FAOR, Henri Djombo Ministre de l’Economie Forestière et du développement durable
		Les résultats du Projet MNV	Cléto Ndikumagenge, CTP Projet MNV
		Visions et Ambitions du Congo sur la forêt et le climat	Georges Claver Boundzanga, CN REDD+ Congo
		Ambitions politiques et défis du Bassin du Congo sur la REDD+	Adelaide Itoua
		Les modalités pratiques	Benga Ngosso
10h50	Pause-café		
11h20	Concepts principaux de changement climatique et de REDD+	Rôles de la forêt dans le changement climatique et le cycle du Carbone	Dr.Unusa Haman
		Le cadre de négociations internationales sur le changement climatique et la REDD+, Les mécanismes internationaux (ONU-REDD, FCPF, Bilatéraux, marchés volontaires)	Adélaïde Itoua
		Origine et ambitions du mécanisme REDD+	Georges Boudzanga / CNREDD Congo
		Echanges et discussions	
13h20	Déjeuner		
14h20	Principales informations de l’UNFCCC sur les accords internationaux et sur l’architecture REDD+: décisions du COP 19	La notion de mécanisme basé sur les résultats avec une comptabilisation exprimée en « tonnes équivalent carbone » et Présentation de l'ONU-REDD, les niveaux de référence, des stratégies REDD+ et financement de REDD +	Charlotte Jourdain
		Respects des Sauvegardes environnementales et sociales	Henriette Ntso Ikounga / CN-REDD Congo
		Stratégie nationale	Georges Claver Boudzanga / CNREDD

			Congo	
		Echange et discussion		30 mn
<b>Jour 2 : Notions de déforestation, / dégradation des forêts et outils de gouvernance</b>				
<b>Modérateur: Hervé Maidou</b>				
9h00	Introduction sur le « <i>Concours pratiques et novateurs sur un élément de choix de l'architecture du REDD+ par des groupes « pays » des participants</i> »		Cléto Ndikumagenge , CTP projet MNV	30 mn
9h30	REDD+ dans les pays du Bassin du Congo	Tendances de déforestation et dégradation forestier dans le Bassin du Congo (études BM)	Hervé Maidou	30 mn
		Etude de cas réalisée par le projet régional REDD+	Hervé Maidou	30 mn
		Exemples d'études et méthodologies sur les causes de DD: résultats des études menées en RDC	Assani ONGLA Hassanl	60 mn
10h30	Pause-café			
11h00		Stratégies REDD+ en cours de construction :		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- RDC,</li> <li>- Cameroun</li> </ul>	Jean Jacques Bambuta CN REDD RDC  Daniel Seba, CN REDD Cameroun	30 mn 30 mn
		Echange et discussion		
13h00	Déjeuner			
14h00	Les outils de gouvernance pour la mise en œuvre de la REDD+	Cadre juridique et procédures d'homologation des projets et le registre national REDD+ en RDC	Eric Kiseba Ngoyi  CNREDD RDC,	20 mn
		Plateforme d'information	Patrick Kondjo  CNREDD RDC	20 mn
		Principes du CLIP	Jean Jacques Bambuta CNREDD RDC	20 mn
		EESS et CGES	Providence Omona CNREDD RDC	20 mn
		Mécanisme de partage des revenus	Jean Jacques Bambuta CNREDD RDC	20 mn
		Echange et discussion		30 mn
16h30	Fin de la journée : Une heure pour « <i>Concours pratiques et novateurs sur un élément de choix de l'architecture du REDD+ par des groupes « pays » des participants</i> »			
<b>Jour 3 : Systèmes de surveillance et de MNV</b>				
<b>Modérateur : Henriette Ntso Ikounga</b>				
9h00	Système National de Surveillance des Forêts (SNSF)	Concepts et fonctions du SNSF	Quentin Renard	30 mn
		Recommandations du GIEC	Professeur Clobite Bouka Biona, Congo	30 mn
10h30	Pause-café			

11h00	Stocks de carbone	Options pour l'estimation des stocks de carbone	Quentin Renard	60 mn
		Construction des Equations allometriques	Ifo Suspense, Université Marien Ngouabi	30 mn
		Echange et discussion		30 mn
12h30	Déjeuner			
13h30	Télédétection	Principes de base de la télédétection	Remi D'Annunzio , FAO Rome	30 mn
		Télédétection : expérience de la FAO pour soutenir les pays REDD +, les techniques et les outils de télédétection, évaluation de la précision de l'évaluation des changements de la couverture terrestre	Remi D'Annunzio, FAO Rome	30 mn
		Plateforme Global Forest Watch	Pascal Douard, WRI	30 mn
		Activités du WRI dans le Bassin du C ongo	Pascal Douard, WRI	30mn
		Les TI et la géomatique dans les IFFEAC : vers une solution durable pour les MRV nationaux pour une approche régionale	Eric Fotsing	30 mn
		Echange et discussion		30 mn
16h30	Fin de la journée : Une heure pour « <i>Concours pratiques et novateurs sur un élément de choix de l'architecture du REDD+ par des groupes « pays » des participants</i> »			
<b>Jour 4 : Défis ou opportunités pour la mesure de carbone</b>				
<b>Modérateur : Basile Mpati</b>				
9h00		Expérience du Congo sur l'inventaire forestier national multi ressources	Basile Mpati, CNIAF, Congo	30 mn
8h30	Sortie et Exercice de terrain. (Exercice à déterminer)	Visite de terrain pour partager l'expérience du Congo sur les inventaires forestier : méthodologie et placettes permanentes	Jean Parfait Ampali Félix Koubouana	
<b>Jour 5 : Marché des idées sur les Projets Pilotes</b>				
<b>Modérateur: Cléto Ndikumagenge</b>				
9h00	Les exemples de projets pilotes / programmes REDD+ « sous nationaux ».	FIP, cas de la RDC	CNREDD RDC	30 mn
		Projet Pilote REDD géographiquement intégré de Mambassa, province Orientale	Assani ONGLA Hassan CN-REDD, RDC	30 mn
		Projet Pilote REDD géographiquement intégré d'Isangi, Province Orientale	Nadine Tshinga (Vérifier l'orthographe de ce nom) CN-REDD, RDC	30 mn
10h30	Pause-café			

11h00P	Les projets Pilotes REDD+ dans la Bassin du Congo	Projet Makala et Projet Eco-makala / Bois-énergie	Jean Bambuta et Eric Kondjo CN-REDD, RDC	30 mn
		La stratégie sous régionale REDD du REFADD	Marie Julienne Longo Mbendo	60 mn
		Implication des populations autochtones/locales sur la REDD+ et MNV	Parfait Dihoukamba, REPALEAC/CEFDHAC	30 mn
		Echanges et discussions		30 mn
13h30	Déjeuner			
14h30	Paiement pour Services Environnementaux	Cameroun	Mireille Pascaline Feudjo Tsagué ASB/ICRAF	30 mn
		Aperçu sur les schémas des PES dans le Bassin du Congo	Cléto Ndikumagenge, CTP projet MNV	30 mn
		Echange et discussion		30 mn
16h00	Fin de la journée : Une heure pour « Concours pratiques et novateurs sur un élément de choix de l'architecture du REDD+ par des groupes « pays » des participants »			

## Programme 6eme Journée de L'Université d'Eté a Residence Elonda Le 7/06/2014

### Jour 6: Outils de surveillance dans le bassin de Congo

**Modérateur: Dr Haman**

9h00	Les outils de surveillance dans le pays du Bassin du Congo	Présentations de cas concrets des SNSF : MNV et les piliers + expériences dans la mise en œuvre du MNV dans les pays du Bassin du Congo	Les techniciens des pays membres de la coordination REDD	
		RDC	Patrick Onatamba Kondjo	15 mn
		Gabon	Bruno Nkoumakali	10 mn
		Cameroun	Téclair Ndendié Njoum Ngoh (Merci de vérifier l'orthographe de ce nom)	15 mn
		Echange et discussion		30 mn
12h00	Déjeuner			
13h00	Chaque équipe pays présente son projet de concours	Cameroun : Conservation des forêts et de la biodiversité en vue d'augmenter le stock de carbone dans le Parc National de Korup, Région du Sud-ouest au Cameroun.	Clorin Fumbinguila Mokom	15 mn
		Congo : Promotion des musées d'arbres centenaires et forêts sacrées en République du Congo	Hollande Ndziendolo, CN-REDD Congo	15 mn
		Gabon : Agroforesterie avec Andok ( <i>Irvingia gabonensis</i> ) à la périphérie Est de Libreville	Géraldine OBONE NDONG, IRET, Gabon	15 mn

		Tchad : Réduction de la dégradation des forêts par la création d'une ceinture verte autour de la ville d'ATI	Ngarnougber Chanceyambaye , Ministère de l'Environnement et de l'Agriculture	15 mn
		Burundi : Renforcement des capacités des acteurs nationaux sur le système national de suivi forestier et sur le processus REDD+.	Belyse KANEZA, Direction de l'Environnement	15 mn
		Sao Tome & Principe : Programa de cooperação das nação unidas para a reduççào das emissioes devido a desflotestaçò das florestas nos pai em desenvolvimento (ONU-REDD)	Rute SANTANA DA CRUZ	15 mn
		Guinée Equatoriale: Gestion durable des forêts communautaires face aux effets du Changement Climatique dans les villages de: Ndjiacom, Mbuibuiñ et Selyes,	Gabriel NGUA AYECABA , CN-REDD, Unité MRV	15 mn
		Rwanda : Mobilization and active involvement of key stakeholders in the REDD + process in Rwanda	Assumpta UZAMUKUNDA, Natural Forest Ecosystems Officer - RNRA/FNCD	15 mn
		RDC: Gestion communautaire des forêts dans les territoires de Bolobo, Mushie, Kwamouth et Yumbi au Bandundu	Jean Jacques Bambuta, CN- REDD, RDC	15 mn
		CEFDHAC : Renforcement des Capacités des parties prenantes de la CEFDHAC en Matière de REDD+ et Changements climatiques	Marie Julienne Longo Mbendo, REFAAD	15 mn
		Discussion de panelistes sur les projets présentés		60 mn
16h30	Cérémonie de clôture Merci de mettre toutes les séquences de la cérémonie de Clôture que Patrice avait partagée			
		Lecture de communiqué final	Les participants	
		Lecture de la motion de remerciement	Participant	
		Remise des certificats de participation	Ministre/Représentant FAO/Comité d'organisation	
		Extrait de la pièce de théâtre « Le cri de la forêt »	Théâtre de l'Environnement	

		Mot de Clôture	Ministre	
19h00	Soirée offerte par les organisateurs			
Jour 7: Départ des participants				

### **Annexe 3 : Communiqué final sanctionnant les travaux de la première université d'été**

Il s'est tenu, du 1er au 8 juin 2014 dans la salle de conférences de la Résidence Elonda à Kintélé, dans le Département du Pool, la première session de l'Université d'été sur les Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts (SNSF) et de Mesure, Notification et Vérification (MNV) dans le cadre de la REDD+. Cette Université d'été avait pour objectif principal de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes afin qu'elles puissent contribuer davantage à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Ont pris part à cette première session d'Université d'été, les représentants tous les pays membres de la COMIFAC, à savoir : le BURUNDI, le CAMEROUN, le CONGO, le CONGO DEMOCRATIQUE, le GABON, la GUINEE EQUATORIALE, le RWANDA, le SAO TOME et PRINCIPE et le TCHAD, excepté la Centre-Afrique qui n'a pas pu faire le déplacement.

L'agenda du premier jour prévoyait :

- la cérémonie d'ouverture ; et
- la présentation des exposés et les débats relatifs au thème « le concept de REDD+ et négociations internationales sur le changement climatique et REDD+ ».

#### **De la cérémonie d'ouverture**

Elle a été marquée par deux allocutions : celle du Représentant de la FAO au Congo et celle du Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la République du Congo.

Dans son allocution, Son Excellence, Monsieur le Représentant de la FAO au Congo a :

- remercié l'ensemble des participants à l'atelier d'université d'été pour avoir répondu massivement à l'invitation de la FAO ;
- souligné l'importance que les parties prenantes, accordent aux Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts (SNSF) et de MNV avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo à travers leur participation massive ;
- précisé le rôle de la FAO qui apporte une assistance de qualité pour son exécution ;

- remercié le Gouvernement Congolais en général et le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable en particulier, pour son implication dans la réalisation des activités dudit projet.

A son tour, Monsieur le Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable a :

- commencé par souhaiter la bienvenue aux participants à la première session de l'Université d'été sur les Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts (SNSF) et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo ;
- fait une brève historique de l'évolution du processus REDD+ avant de formuler quelques conseils à l'attention des formateurs et des participants à ladite Université d'été ;
- rappelé que les administrations en charge des forêts de la sous-région ont déjà engagé des initiatives allant dans le sens de la REDD+, c'est le cas du processus d'aménagement forestier et de la certification forestière des concessions forestières ;
- souhaité que le processus REDD+ ne puisse pas être un processus financier spéculateur, mais celui-ci devra prendre en compte les initiatives qui sont prises et accomplies par les différents Etats d'Afrique Centrale ;
- demandé aux formateurs de revisiter le processus REDD+ afin de bien l'expliquer aux participants à cette Université d'été. Il faudra que la REDD+ puisse s'éloigner du processus de conservation stricte de la biodiversité, à l'instar des aires protégées, dans lequel il y a plus de privations pour les populations que des retombés positives ;

Par la suite il a déclaré ouverts les travaux de la première session de l'Université d'été organisée par le projet sur les Systèmes Nationaux de Surveillance des Forêts (SNSF) et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo.

### **Déroulement des travaux**

Au total treize (13) sessions ont été développées, quarante quatre (44) communications et neuf (9) idées de projets correspondant aux pays présents et aux réseaux représentés.

Outre la première journée, les sessions des journées suivantes ont été précédées par la présentation des résumés des travaux réalisés la veille, par un participant désigné par les organisateurs de l'université.

Certaines sessions ont été suivies des recommandations formulées par les participants.

## Premier jour

Le premier jour avait pour thème « Concept de REDD+ et négociation internationales sur le climat et REDD+ ». Neuf exposés repartis en quatre sessions ont été présentés **au cours de cette** session a été modérée par Monsieur **Georges Claver BOUNDZANGA**, Coordonnateur National REDD+ Congo.

Les idées suivantes ont apparus lors des débats :

- la participation des organisations de la société civile au processus REDD+ pour mieux accompagner les projets y afférents dans leur mise en œuvre ;
- la gestion des tenures foncières en relation avec les populations locales et autochtones ;
- la réflexion sur les outils de mesure de la REDD+. En effet, les pays d'Afrique Centrale constituant un bloc fort de négociation sur le marché de carbone devront avoir les outils de mesure appropriés et uniformes pour la sous-région.

## Deuxième jour

Le deuxième jour, modéré par Monsieur **Hervé MAIDOU** était focalisé sur le thème « Notion de déforestation/dégradation des Forêts et outils de gouvernance ». Après la restitution de la journée précédente, deux sessions ont été développées pour onze exposés présentés.

Avant de passer aux exposés de la deuxième journée, Monsieur **Cléto NDIKUMAGENGE** a fait une introduction sur le « concours pratique et novateur sur un élément de choix de l'architecture de la REDD+ par des groupes «pays» des participants.

De ces exposés, les participants ont pu retenir que :

- l'agriculture itinérante sur brûlis reste le moteur principal de la déforestation dégradation ;
- la procédure à suivre par le porteur du projet afin d'obtenir son homologation (cas de la RDC) ;
- les procédures d'intégration des informations de télédétection sur la plateforme TerraCongo.

## Troisième jour

Le thème abordé au cours du troisième jour portait sur « Les Systèmes de surveillance et de MNV ». Au total trois sessions dont neuf exposés ont fait l'objet de communication.

Cette journée avait pour modérateur **Mme Henriette TSOH-IKOUNGA**. La série d'exposés faite a permis de comprendre :

- la reconnaissance par la CCNUCC et la REDD+ de la contribution forestière dans l'absorption des GES ;
- la raison d'être du SNSF pour mesurer les cinq activités de la REDD+ à travers l'analyse des images satellitaires ;



- les travaux dans les pays n'atteignent pas encore le niveau 3 correspondant à un degré de précision robuste d'estimation des stocks de carbone (estimation de la biomasse) ;
- le projet de recherche et de transfert des technologies proposé par une dizaine d'institutions du RIFFEAC sur la gestion durable des aires protégées présenté par le consultant du RIFFEAC

-

#### **Quatrième jour**

Le quatrième jour s'est focalisé sur « Les défis et opportunités sur la mesure de carbone » avec une seule session qui a porté sur l'expérience du Congo en matière d'inventaire forestier (méthodologie d'installation des placettes permanentes), sous la modération de Monsieur **Basile MPATI**. Par la suite les participants se sont déployés sur le terrain, à la station SNR, à 45 km de Brazzaville, dans le District de Igné. Sur le terrain, les apprenants ont été répartis en huit groupes supervisés par un technicien du projet IFN Congo. Au retour, chaque groupe a procédé à la restitution des résultats de terrain. Un exercice d'application sur les équations allométriques s'en est suivi.

#### **Cinquième jour**

Au total, huit exposés ont été présentés autour du thème « Marché des idées sur les projets pilotes » sous la modération de Monsieur **Cléto NDIKUMAGENGE**, au cours des trois sessions.

De ces exposées, les participants ont été édifiés sur :

- l'objectif principal du REFADD qui vise la prise en compte du genre et l'implication effective des femmes dans les processus REDD+ et l'adaptation aux changements climatiques dans l'espace COMIFAC (REDD+ et ACCEC) ;
- l'importance de l'alignement des Projet FIP dans les Plans d'investissement des pays ;
- le bois énergie en tant que moteur de déforestation ;
- les méthodologies à adopter et la nécessité de renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre efficace des stratégies de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation ;
- les services éco systémiques offerts par la forêt notamment la fourniture de l'eau propre, de l'air frais et de l'aide pour combattre le réchauffement climatique mondial.

## Sixième jour

Le thème abordé au cours de la sixième journée portait sur « Les outils de surveillance dans le Bassin du Congo ». La modération a été assurée par le Docteur **HAMAN**. Deux sessions dont quatre exposés ont fait l'objet de communication. Chaque pays a par la suite présenté une idée de projet qui a été examiné par un panel restreint d'experts présents à l'université.

La présentation faite par **Patrick Kondjo** sur les outils de surveillance SNSF et MRV en RDC, a montré que la mise en place de l'outil SNSF a nécessité l'intervention de plusieurs partenaires tant nationaux qu'internationaux, que l'IFN était avant un outil pour estimer le volume d'arbres et la quantité de biomasse, d'obtenir les données sur la composante forestière et autres informations relative à la forêt.

La deuxième présentation faite par Mr **Bruno NKOUMAKALI** du Gabon sur les *initiatives du Gabon dans le Système National de Surveillance des forêts et les MNV*.

Le présentateur a fait un bref aperçu sur les potentialités forestières du Gabon avant d'entrer dans le vif du sujet qui se focalise sur la conservation de la biodiversité contribuant au SNSF et les MNV et les Institutions techniques spécialisées impliquées dans le processus.

La préservation de la forêt devient un enjeu majeur à travers la problématique des changements climatiques notamment ;

- Aménagement, gestion durable des forêts et Certification forestière
- Conservation et protection de la biodiversité
- Inventaire des Gaz à Effet de Serre (GES)
- Système National de Surveillance des forêts et les MNV

La position du Gabon d'observateur dans le cadre du processus REDD+ mais il est engagé dans le SNSF et l'IFN.

Le SNSF et MRV du Cameroun qui sont basés sur la Construction du RPP.

La synergie entre les différentes plateformes pour définir les normes adaptées à chaque pays.

Il s'en est suivi la présentation des propositions des projets concours par chaque pays.

9 pays et la CEFDAHC ont présenté les projets ci-après :

1. Cameroun : Conservation des forêts et de la biodiversité ;
2. Congo : Promotion de musées d'arbres centenaires et des forêts sacrées ;
3. Gabon : Agroforesterie avec Andok à la périphérie EST de Libreville ;
4. Tchad : Réduction de la dégradation des forêts et la déforestation par l'implantation de la ceinture verte autour de la ville d'ATI ;

5. Burundi : renforcement des capacités des acteurs nationaux sur le système national de suivi forestier et sur le processus REDD+ ;
6. Sao Tome et Principe : Programa de cooperação das Nações Unidas para a redução das emissões devido a desflorestação e a degradação das florestas nos países em desenvolvimento (ONU-REDD).
7. ;
8. Guinée Equatoriale : Gestion durable des forêts communautaires face aux effets des changements climatiques des villages : Ndjiakom , MbuiBuigne ; et Selyes ;
9. Rwanda : *Mobilisation* et implication active des parties prenantes au processus REDD+ ;
10. République Démocratique du Congo: Gestion communautaire des forêts dans les territoires de Bolobo, Mushie, Kwamouth et Yumbi au Bandundu ;
11. CEFDHAC : renforcement des capacités des parties prenantes de la CEFDHAC en matière de la REDD+ et changements climatiques.

Les résultats des trois meilleurs projets ont été donnés et se présentent ainsi qu'il suit :

Premier projet : Tchad

Deuxième : RDC

Troisième : Congo

A l'issue des travaux de la première université d'été organisée par le projet de Surveillance et de MNV dans les pays de la COMIFAC, les participants ont fortement apprécié les messages véhiculés à travers la présentation de deux pièces de théâtre sur les enjeux du développement durable par l'Association pour la Culture de Protection de la Faune et de la Flore/théâtre de l'Environnement. En outre, ils recommandent que :

- Les pays de l'espace COMIFAC puissent procéder à l'élaboration des plans d'affectation des terres qui tiennent compte des peuples autochtones et locales dans la mise en œuvre des tenures foncières.
- Les partenaires (FAO, ONU-REDD et etc.) puissent appuyer la mise en œuvre de la stratégie genre en matière de REDD+ et Adaptation aux changements climatiques en Afrique Centrale.
- La COMIFAC puisse valoriser les outils et méthodes utilisés dans les pays les plus avancés dans le processus REDD+ au bénéfice des autres pays pour que les résultats obtenus soient comparables.
- La communauté internationale puisse appuyer le processus REDD+ dans les pays de la COMIFAC pour éviter que cette initiative heureuse qui se présente comme une opportunité pour le développement durable soit considérée comme une supercherie.

Avant de procéder à la cérémonie de clôture, chaque participant a reçu un certificat de participation. Enfin la cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution de clôture de son excellence Monsieur Henri Djombo, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

Fait à Kintélé, le 7 juin 2014

Les Participants

#### Annexe 4 : Motion de remerciement à l'endroit du Gouvernement de la République du Congo

Les participants à la première session de l'université d'été sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) et de mesure, notification et vérification (MNV) dans le cadre de la REDD+, tenue à Kintélé, dans le Département du Pool du 1<sup>er</sup> au 8 juin 2014 tiennent dans un premier temps à :

**REMERCIER** le Gouvernement de la République du Congo pour son hospitalité.

**REMERCIER** pour la disponibilité sans faille de son Excellence Monsieur Henri DJOMBO, Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable à contribuer activement à toute action visant la gestion durable des forêts et la veille environnementale ;

**Leurs remerciements vont aussi à l'endroit :**

Des représentants des partenaires techniques et financiers **FAO, BM, UN-REDD, CBFF/BAD, INPE** pour leurs appuis multiformes

**De la COMIFAC** pour l'organisation de ces sessions d'échanges et d'apprentissage.

**Ils ENCOURAGENT** l'engagement des pays membres de la COMIFAC à mieux comprendre les enjeux du mécanisme REDD+.

**Et donnent l'assurance que** les représentants des différents pays de l'espace **COMIFAC** présents à cette 1<sup>ère</sup> session de l'Université d'été feront une restitution des travaux de la dite session dans leur pays respectif.

**Enfin, ils SOUHAITENT** que la tenue des sessions de cette Université d'été soit formalisée et rendu permanente car elle constitue un moment intense d'échange pour l'harmonisation des outils de mesure, notification et vérification dans le cadre de la REDD+ et l'élargissant sur d'autres thématiques liées à gestion durable des forêts.

Fait à Kintélé, le 7 juin 2014

Les participants

## **Annexe 5 : Les trois meilleurs projets**

---

# REPUBLIQUE DU TCHAD

---

## PROJET

**Réduction de la dégradation des forêts par la création  
d'une ceinture verte autour de la ville d'ATI**

Jun 2014

## Résumé du projet

<b>Titre de l'action:</b>	Réduction de la dégradation des forêts par la création d'une ceinture verte autour de la ville d'ATI
<b>Localisation</b>	Ville d'ATI
<b>Durée</b>	4 ans
<b>Budget</b>	<b>911. 526 000 FCFA</b>
<b>Financement</b>	A rechercher
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>L'objectif global : contribuer à la lutte contre la Déforestation et à la Dégradation des forêts.</p> <p>Les objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réduire les émissions des GES ;</li> <li>• accroître le stock de carbone ;</li> <li>• produire des plants en quantité et en qualité pour le reboisement ;</li> <li>• contribuer à la réduction de la pauvreté;</li> <li>• impliquer les communautés locales et les peuples autochtones ;</li> <li>• renforcer les capacités techniques des parties prenantes.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires finaux</b>	Populations locales et peuples autochtones
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ les émissions des GES sont réduites ;</li> <li>❖ le taux d'accroissement de carbone est augmenté ;</li> <li>❖ Des plants à forte valeur ajoutée résistants à la sécheresse et fixant des dunes de sables sont produits et reboisés ;</li> <li>❖ Des activités génératrices de revenu sont développées au profit des femmes et des jeunes ;</li> <li>❖ Les communautés locales et les peuples autochtones sont impliquées;</li> <li>❖ Les capacités des parties prenantes sont renforcées.</li> </ul>
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Ministère en charge de l'Environnement

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Tchad s'étend sur une superficie de 1.284 000 Km<sup>2</sup> avec une population totale estimée à 11 millions d'habitants selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009. Il est subdivisé en trois (3) zones agro écologiques : la zone saharienne, sahélienne et soudanienne. A cheval entre la zone la zone saharienne et soudanienne, la région d'ATI constitue une zone tampon pour l'avancée du désert. Caractérisée par des écosystèmes à prédominances arborées et arbustives.

Depuis trois décennies, les ressources forestières sont soumises à des pressions anthropiques et des conditions climatiques défavorables notamment les sécheresses des années 1970 et 1980 entraînant ainsi une déforestation et une dégradation sans cesse.

**Depuis l'engagement du Tchad à travers la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique (CCNUCC), le pays a opté de mettre en œuvre des stratégies et des politiques forestières notamment le Plan d'Action National pour la Lutte Contre la Désertification, la Stratégie Nationale de la Diversité Biologique (SNDB), le Plan d'Intervention pour le Développement Rural, la Stratégie Nationale de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté et le Programme National de Sécurité Alimentaire.**

Ces plans d'actions nationaux visent à protéger, préserver et sauvegarder les écosystèmes fragiles et ainsi répondre à la mise en œuvre du processus REDD+.

L'action du présent projet couvre une superficie de 440 ha qui sera réalisée à partir de 2015. Elle intégrera l'aspect protection, suivi et étude de la dynamique des peuplements.

L'ensemble de la nouvelle Ceinture Verte permettra :

- de sauvegarder les espèces locales existantes
- de créer un brise vent pour la ville;



- de lutter contre la désertification en favorisant la restauration du couvert végétal et du potentiel productif des terres dégradées ;
- d'atténuer les conditions désagréables pour la population tels que vents violents, chauds et secs, transport de poussière...
- de créer d'emplois à la population pendant son installation (recrutement des jeunes) ;
- d'améliorer les conditions de vie et servir de source de revenus pour la population (récréation, valorisation des produits et sous produits) ;
- de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs et des services de l'Etat ;
- de servir de référence à l'installation des ceintures vertes dans l'ensemble des autres villes du pays.

## **II. OBJECTIFS**

### **II.1. Objectif global**

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la lutte contre la Déforestation et à la Dégradation des forêts.

### **II.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- réduire les émissions des gaz à effet de serre (GES) ;
- accroître le stock de carbone ;
- produire des plants en quantité et en qualité pour le reboisement ;
- créer un brise vent autour la ville ;
- protéger et entretenir toute la nouvelle ceinture verte ;
- contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural à travers la création des activités génératrices de revenus pour les villages environnants ;
- impliquer les communautés locales et les peuples autochtones dans la mise en œuvre du projet ;
- renforcer les capacités techniques des parties prenantes.

## **III. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus du présent projet sont :

- ❖ les émissions des GES sont réduites ;
- ❖ le taux d'accroissement de carbone est augmenté ;
- ❖ Des plants à forte valeur ajoutée résistants à la sécheresse et fixant des dunes de sables sont produits et reboisés ;
- ❖ Un brise vent autour de la ville est créé ;
- ❖ Un plan d'entretien, de contrôle et surveillance de la ceinture verte est élaboré et mis en œuvre ;
- ❖ Des activités génératrices de revenu sont développées au profit des femmes et des jeunes ;
- ❖ Les communautés locales et les peuples autochtones sont impliqués dans l'exécution du projet ;
- ❖ Les capacités des parties prenantes sont renforcées.

#### **IV. ACTIVITES ET METHODES**

##### **IV.1. Activités**

Les activités du projet s'articulent autour de :

- Mettre en place une équipe technique de coordination du projet ;
- Organiser des concertations locales avec les parties prenantes ;
- Créer une pépinière centrale de grande capacité de production d'un million des plants ;
- Créer des micro-pépinières volantes servant à desservir les zones identifiées ;
- Délimiter les périmètres de reboisement envisagés ;
- Mettre en place des infrastructures de base pour l'entretien, l'irrigation, gardiennage, l'entreposage, etc.
- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des parties prenantes ;
- Elaborer un plan de communication (IEC) ;
- Reboiser les sites retenus ;
- Entretien et suivre les sites reboisés ;
- Suivre et évaluer les activités mises en œuvre ;
- Mesurer, notifier et rapporter les résultats du projet.

## **IV.2. Méthodes**

Le projet consiste à implanter une ceinture verte dans la région d'Ati, s'étendant sur une longueur de 22000m et 200m de large soit une superficie de 440ha.

La stratégie d'intervention repose sur une approche participative impliquant toutes les parties prenantes notamment les communautés locales et les peuples autochtones. La mise en œuvre du projet doit se baser sur le principe de la transparence et de la bonne gouvernance.

La réussite de ce projet nécessite la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et compétente. Le dialogue et le partage de l'information sur l'évolution de l'action avec tous les acteurs constituent un gage dans la mise en œuvre effective des activités du projet.

Au-delà de l'autonomisation des bénéficiaires, des différentes thématiques de formation seront proposées en tenant compte de la gestion locale et la pérennisation. L'atteinte des résultats fixés nécessitera le développement d'un partenariat avec les communautés locales décentralisées. D'autres partenaires locaux seront recherchés pour y participer.

## **V. VIABILITE DU PROJET**

Sur le plan institutionnel :

La durée du projet est de 4 ans, il sera mis en place un comité de pilotage qui doit impliquer les partenaires dans cette action à savoir le Ministère en charge de l'Environnement à travers les Directions techniques concernées et les communautés locales afin d'assurer l'après projet. Ce comité doit être impliqué dès le début de la mise en œuvre de l'action. Les structures mises en place seront formées et encadrées par les partenaires impliqués tels que la FAO afin qu'elles puissent jouer leur rôle.

En matière du concept transparence et bonne gouvernance, des campagnes de sensibilisation et d'information envers toutes les parties prenantes seront organisées.